

Bachelor-Thesis in Conservation

ÉVALUATION SPATIALE AU MUSÉE DU SON DE MARTIGNY

Amélioration des conditions de conservation des collections et propositions d'aménagement des réserves actuelles et/ou futures



Fig. 1 : Encombrement d'une réserve et non-accès à certains objets ©M.Sneiders, HE-Arc CR, 2020



Fig. 2 : Encombrement d'une autre réserve et non-accès à certains objets ©M.Sneiders, HE-Arc CR, 2020

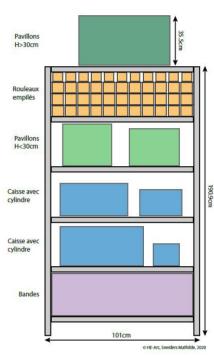


Fig. 3 : Exemple de rangement fictif des collections sur une structure de rangement appartenant au Musée du Son ©M.Sneiders, HE-Arc CR, 2020

Présenté par **SNEIDERS Mathilde**

Bachelor of Arts HES-SO in Conservation

Orientation : Objets archéologiques et ethnographiques

Responsable de stage : Perrin Pierre-André, conservateur, Musée du Son – Fondation Guex-Joris

Réalisation : Semestre de printemps 2020

RÉSUMÉ

Les collections du Musée du Son de Martigny sont principalement composées d'appareils sonores et les supports qui y correspondent. Elles sont conservées ou exposées dans différents espaces : quatre réserves, un bureau et des surfaces d'exposition. La plupart de ces espaces sont remplis et encombrés. Les objets ne sont parfois pas accessibles et/ou visibles.

Une évaluation spatiale des collections était nécessaire, notamment afin de déterminer le volume de ces collections, optimiser leur gestion et offrir de meilleures conditions de conservation aux objets. Avec les mesures des objets ou lots d'objets, un rangement fictif des collections a pu se faire sur des structures de rangement existantes au musée ou des nouvelles provenant de différents fournisseurs.

La surface au sol totale nécessaire à la conservation des collections a pu être définie. Une fois cette surface au sol totale obtenue, des projets d'implantation ont été élaborés. Ceux-ci sont basés sur différents arrangements des structures de rangement ou des objets du musée en réserves actuelles et/ou futures.

MÉTHODOLOGIE

La première étape de ce travail a consisté en une saisie de données par espaces du musée. Elle a permis de rassembler beaucoup d'informations sur les collections comme : les mesures des objets ou lots (en les imaginants comme des formes simples), le conditionnement des objets, le type de structures de rangement existantes appartenant au musée, la localisation des objets dans les espaces, etc. En parallèle, une documentation détaillée de l'organisation des locaux était nécessaire en vue d'une éventuelle réutilisation de certaines réserves.

Ensuite, toutes ces données ont été traitées. Selon différentes typologies préalablement définies, les objets ont été catégorisés par hauteurs ou longueurs cumulées. Une distance pour la préhension a été ajoutée aux longueurs cumulées pour certains objets. Le nombre d'objets était multiplié par 6, qui correspond à la largeur d'une main en cm. 6 cm était encore ajouté au résultat pour le deuxième côté du dernier objet.

Les structures de rangement existantes au musée sont réutilisables. En comparant les hauteurs et longueurs obtenues avec les espaces disponibles sur les structures, on remarque qu'une partie des objets y passent. Par le même procédé de rangement fictif, le reste des objets peut être placé sur des structures de rangement provenant de divers fournisseurs.

Selon la quantité de structures de rangement nécessaires, la surface au sol que toutes ces structures occuperont sera donc connue. En y ajoutant la surface de circulation, la surface au sol totale est obtenue.

A partir de ces structures et surface au sol, trois projets d'implantation sont proposés. Le premier projet consiste au déplacement de toutes les collections. Certains des locaux seront réutilisés: le bureau et deux réserves. Le deuxième projet est identique au premier sauf l'arrangement d'une des deux réserves réutilisées. Le troisième implique toujours le déplacement de l'ensemble des collections. Cependant, seul le bureau et une réserve seront réutilisés.

RÉSULTATS

Le budget pour les structures de rangement nécessaires est évalué à 21'195.90 frs hors taxes. Mais ce prix reste variable selon la date d'application de ce travail, en raison du taux de change qui n'est pas fixe et les offres sur les sites des fournisseurs qui changent. Une vérification devra donc se faire avec les fournisseurs avant commande.

Pour de nouveaux locaux, les surfaces au sol nécessaires à l'accueil des collections sont : 169.25m2 pour le premier projet, 167.5m2 pour le deuxième et 200.25m2 pour le troisième. Pour prendre une marge, ces surfaces peuvent être arrondies à l'unité ou dizaine supérieure.

CONCLUSION

A partir de ces résultats, le musée peut rechercher des fonds et un ou des locaux adaptés pour accueillir les collections.

Il faudra bien sûr être attentif à différents détails comme la capacité de charge au sol que le local peut accepter, si la forme du local correspond aux dispositions possibles avec les dimensions des structures de rangement, etc.

